

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL

Du lundi 18 mars 2024

PRESENTS :

BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FAYE Cyril, DUEZ Sophie, FOURNIER Christophe, BERTHAIL Éric, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.

ABSENT :

KOCIOU Guillaume.

SECRETAIRE DE SEANCE : MEYNET Francine

Affichage convocation : 11/03/2024

Quorum atteint.

La séance est ouverte à 18h45.

Le procès-verbal de séance du conseil municipal en date du 19 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour

DELIBERATIONS

Délibération 2024-013 - Approbation du Compte Administratif 2023

M. DELIANCE, adjoint aux finances, présente les chiffres :

Budget cumulé :

- Dépenses : 318 536,78 €

- Recettes : 482 184,34 €

Résultat de clôture

2022

- Investissement : + 204 171,83 €

- Fonctionnement : + 31 214,91 €

2023

- Investissement : - 105 903,73 €

- Fonctionnement : + 34 164,55 €

Résultat définitif :

- Investissement : + 98 268,10 €

- Fonctionnement : + 65 379,46 €

Monsieur le Maire sort, ne participe pas au vote du compte administratif.

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité le compte administratif 2023.

Vote :	pour :	8	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

Délibération 2024-014 - Approbation du Compte de Gestion 2023

Le compte de gestion correspond au compte administratif.

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion 2023.

Vote :	pour :	9	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

Délibération 2024-015 - Affectation du résultat 2023

Le résultat reste positif.

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité l'affectation du résultat.

Vote :	pour :	9	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

Délibération 2024-016 - Vote des taux des impôts directs locaux 2024

Monsieur le maire présente le E1259 :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **DECIDE de NE PAS AUGMENTER** les taux d'imposition des taxes foncières bâti, non bâti et de la taxe d'habitation.

Vote :	pour :	9	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

Délibération 2024-017 - Approbation du Budget Primitif 2024 - Budget communal

M. DELIANCE, adjoint aux finances, présente le Budget primitif

EXPLOITATION

Dépenses prévues en fonctionnement

DEPENSES Prévisionnelles 2023

011	Charges général	: 83 549,46 €
012	Charges personnelles	: 123 800,00 €
014	Atténuations prod	: 6 400,00 €
042	Amort	: 4 150,00 €
65	Autres Ch. Gestion	: 46 300,00 €
66	Charges financières	: 3 000,00 €
67	Charges excep	: 2 000,00 €
023	Virement section invest	: 18 000,00

TOTAL des dépenses : 287 199,46 €

RECETTES Prévisionnelles 2023

002	Excédent reporté	: 65 378,46 €
70	Prod.des services	: 33 260,00 €
73	Impôt, taxes	: 114 900,00 €
74	Dotations	: 64 560,00 €
75	Autres prod.	: 8 100,00 €
77	Produits exceptionnels	: 1 000,00 €

TOTAL des recettes : 287 199,46 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES Prévisionnelles 2023

16	Rbt emprunt	: 14 300,00 €
20	Immo corp	: 14 600,00 €
21	Immo.corp	: 127 325,10 €
23	Immo en cours	: 17 000,00 €

TOTAL des dépenses : 173 225,10 €

RECETTES Prévisionnelles 2023

001	Solde exécution	: 98 268,10 €
021	Virement sect fonct	: 18 000,00 €
040	Opé.ordre	: 4 000,00 €
10	Dot.fonds divers	: 15 200,00 €
13	Subvention d'invest	: 37 757,00 €

TOTAL des recettes : 173 225,10 €

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité le Budget primitif 2024.

Vote :	pour :	9	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

Délibération 2024-018 - Installation des containers

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du SICTOM du Haut-Jura du 5 février 2024 relatif à l'installation de 5 conteneurs semi-enterrés sur la Commune de Chancia. L'équipement de la commune est prévu au 1er semestre 2024. La dotation adaptée à la population et à la configuration de la commune est la suivante :

2 cuves gris pour les ordures ménagères et 3 cuves jaunes pour les déchets recyclables implantés comme suit : Chemin de Nezan.

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité l'emplacement proposé.

Vote :	pour :	9	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

Délibération 2024-019 - Tarif des emplacements des columbarium

Le conseil municipal, après avoir délibéré **DECIDE** de fixer ainsi qu'il suit les tarifs des concessions et cases au columbarium, à compter du 01/04/2024 à savoir :

Concessions columbarium :

- Temporaires de 15 ans : 602 €
- Temporaires de 30 ans : 903 €
- Temporaires de 50 ans : 1 204 €

Vote :	pour :	9	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

Délibération 2024-020 - Travaux compteur camping

Monsieur le Maire expose les travaux à effectuer au camping : Mise en place d'un compteur d'eau et d'une vanne pour le camping de Chancia.

Le devis des travaux s'élevant à 4 130 € HT, il est proposé au conseil municipal de d'autoriser les travaux et de valider le devis proposé.

Le conseil municipal, après avoir délibéré **DECIDE** d'APPROUVER les travaux, d'AUTORISER monsieur le Maire à signer le devis.

Vote :	pour :	9	contre :	0	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

Délibération 2024-021 - Demande de réservation de la SDF pour l'association " Les Harmonicas de Dortan",

Monsieur le Maire expose la demande de réservation de la salle des fêtes à titre gratuit à l'association « les Harmonicas de Dortan ».

Il est proposé au conseil municipal de d'autoriser l'utilisation de la salle des fêtes à titre gratuit pour l'association « les Harmonicas de Dortan » tous les mercredis de 16h00 à 19h00.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité **AUTORISE** l'utilisation de la salle des fêtes par l'association « les Harmonicas de Dortan » tous les mercredis de 16h00 à 19h00 à titre gratuit.

Une convention sera faite pour définir les termes de la location.

Vote :	pour :	5	contre :	2	absention :	2
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

Délibération 2024-022 - Acquisition de la parcelle AI 308 ou AI 376 et AI 377

Considérant l'intérêt pour la Commune d'acquérir la parcelle AI 308 (AI 376- AI 377) en entier pour une superficie de 1 445 m² appartenant aux consorts Levrat, afin de permettre de finaliser la vente débutée en 2007 pour l'AI 376 et l'installation des conteneurs semi-enterrés au côté de l'atelier communal sur le terrain cadastré AI 377.

Le coût d'acquisition pour le terrain a été fixé à 7 000 € soit environ 4,84 €/m²

Communication 2021-001 – PNR

Le conseil municipal **PREND ACTE** du bilan d'activité 2023 du PNR

Fin de séances : 20h25

A Chancia, le 18/03/2024

La secrétaire de séances

Francine MEYNET



Le Maire

Robert BONIN

